

### Discours Inaugural de l'Espace Louis Noguères — Vœux du Maire

Flash Info n° 44 - BAGES



Monsieur le Sous-Préfet,  
Madame la Députée-Maire,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Monsieur le Conseiller Général du canton d'Elne,  
Monsieur le Président de la Communauté de  
Communes d'Illibéris,  
Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Élus,  
Bagéennes, Bagéens,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et d'honorer ainsi, par votre présence, cette cérémonie où va se mêler solennité et tradition.

Je tiens à remercier tous les élus de Bages qui se sont joints à nous et bien évidemment toutes les Bagéennes et les Bagéens venus nombreux nous rejoindre en cette fin de matinée.

Soyez tous les bienvenus, ce samedi 9 janvier 2010, dans la halle aux sports de ce nouvel "Espace Louis Noguères" qui vous accueille. Comme vous pouvez le remarquer, elle est resplendissante dans sa décoration de circonstance pour une inauguration sans faste particulier, mais que nous souhaitons néanmoins très solennelle en cette période des vœux.

La mise en service de cet espace public, appelle de ma part des précisions résumées

dans les réponses aux trois questions que les élus se sont posées. Elles portent sur la justification de l'opération, son impact financier et sur la dénomination retenue.



*En premier lieu, la construction d'une halle aux sports polyvalente, répond-elle à un besoin réel de la commune ?*

Sans hésitation il a été répondu **"oui"** à cette question et je m'en explique ; dans le rôle essentiel qui leur est dévolu -notamment celui de veiller à adapter sans cesse les équipements de la collectivité à son évolution démographique, à sa projection à moyen et long terme et aux attentes clairement exprimées par les citoyens- les élus de la commune se sont fortement mobilisés dès 2002.

Ils se sont rapidement rendus compte que **le développement très actif de la vie associative et sociale au sein de la collectivité rendait indispensable de franchir un nouveau cap dans nos équipements à caractère ludique.**

Ceci afin de permettre l'élargissement des activités sportives sur la commune, mais aussi l'organisation de manifestations festives et culturelles qu'il était impossible d'envisager dans l'actuelle salle des fêtes en raison d'une

capacité d'accueil insuffisante et surtout d'un stationnement difficile à proximité.

**Le besoin structurel, répondant à l'intérêt général, est donc apparu évident aux élus.**

**En deuxième lieu, le financement d'un investissement de ce calibre, ne risquait-il pas d'affaiblir de façon notable les finances communales et par voie de conséquence conduire à un alourdissement de la pression fiscale ?**

Il faut savoir qu'il n'existe pas aujourd'hui à Bages, contrairement à il y a une quinzaine d'années, de culture de la dépense publique pouvant affoler les déficits.

Cela étant, une dégradation notable des finances communales serait donc contraire à notre politique actuelle de gestion financière.

C'est la raison pour laquelle il a été difficile de répondre à cette question, tant le calcul à court terme était difficilement projetable à long terme. Ce qui explique d'ailleurs le long délai de réflexion pris par les élus.

**Néanmoins, après une solide approche financière des coûts, avec l'assurance de disposer d'une bonne capacité d'autofinancement au niveau de la Communauté de Communes et de bénéficier d'une aide confortable de l'Etat, du Conseil Général et de la Région, plus rien ne s'opposait à la décision d'investir.**

Au total, la construction de cet espace dont le maître d'ouvrage a été la Communauté de Communes du secteur d'Illibéris -dont je précise qu'elle regroupe dans son périmètre de compétences 10 000 habitants- représente à ce jour un coût final TTC de 3 140 000 € (soit 2 625 000 € HT).

Le financement a été assuré de la façon suivante :

**30,4 %** du coût HT ont été pris en charge par l'autofinancement Communautaire ;

**19,5 %** ont été couverts par les subventions directes de l'Etat, la Région et le Conseil Général ;

**27,0 %** par la commune de Bages dans le cadre de sa participation propre ;

**23,1 %** restants ont fait l'objet, au niveau de la Communauté de Communes de deux emprunts d'un montant global de 615 000 € sur projets structurants du Conseil Général que je remercie chaleureusement pour son franc engagement dans ce dossier.

**Cette répartition de la prise en charge de l'enveloppe montre bien une parfaite cohérence dans le financement de cet investissement entre fonds propres, aides directes et emprunts.**

Il en découle donc, un recours à l'endettement limité à 50 % du coût HT, parfaitement maîtrisé au niveau de l'intercommunalité (615 000 €) et de la commune de Bages (700 000 €).

**C'était le but recherché et nous l'avons réalisé.**

**Je m'en félicite et je remercie bien vivement tous les partenaires qui nous ont aidés à atteindre cet objectif.**



**En troisième lieu, pourquoi avoir choisi le nom de " Louis Noguères " à cet édifice.**

Louis Noguères, issu d'une famille de magistrats, a résidé dans notre commune pendant de nombreuses années. Il est décédé le 5 mai 1956 à Bages, où il repose.

Après des études à la Sorbonne et à la faculté de droit de Paris, il est inscrit au barreau de la capitale dès 1904 et il devient l'avocat de la confédération générale du travail (CGT) après la première guerre.

➤ En 1931, il commence sa carrière politique : il est élu Maire de Thuir.

➤ En 1934, il consolide son implantation en devenant Conseiller Général.

➤ En 1937, Louis Noguères est élu Député.

➤ Le 10 juillet 1940, il fait partie des 80 parlementaires qui votent contre les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

➤ Surveillé dès lors par la police, il est déchu de ses mandats en février 1941 suite à l'interception d'une lettre où il exprimait son hostilité au régime de Vichy, au nazisme et au fascisme italien.

➤ A l'automne 1943, la Gestapo décide de l'arrêter. Prévenu, il échappe de justesse à la police allemande, prend le maquis dans l'Aveyron et contribue à la presse résistante.

➤ Redevenu Député à la Libération, Louis Noguères devient Président de la Haute Cour de justice chargée des procès contre les ministres et les hauts fonctionnaires du Régime de Vichy. Il ne se représente pas à la députation en 1951.

➤ Il devient également dès 1945, Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales et parvient à se maintenir à ce poste jusqu'à sa mort.

### **Il nous a donc paru approprié, d'associer le nom de Louis Noguères à cet enrichissement des structures publiques locales.**

Après cette description du sens politique donné à notre action d'élu, je me dois d'ajouter que cette halle aux sports de "l'Espace Louis Noguères" sera, à n'en pas douter, une grande réussite citoyenne pour demain. Elle ne manquera pas, nous y veillerons, de véhiculer les valeurs incarnées par le sport telles que :

- Le respect de l'adversaire,
- La maîtrise du corps et de l'esprit,
- L'obligation de se conformer aux règles,
- Le partage et l'esprit d'équipe,
- Le sens de l'émulation et de la compétition.

En fait, tout ce qui constitue et contribue à développer ce que les sociologues traduisent comme étant de l'intelligence collective. Cela va se décliner dans les prochains jours à travers diverses disciplines comme le volley-ball, le basket-ball, le handball, le tennis, le foot-salle et le badminton.

Dans le même ordre d'idée, puisque nous inaugurons aujourd'hui un lieu destiné surtout à la pratique du sport, nous avons le privilège d'y accueillir le Bouclier de Brennus que l'USAP a si brillamment remporté en juin dernier.

L'USAP nous a fait l'honneur, en ce jour si particulier, de mettre à notre disposition pendant quelques heures le "planchot" afin que nous puissions partager avec ses joueurs sa victoire si attendue en Roussillon depuis 1955.



Ce geste de grande sympathie mérite de notre part de chaleureux remerciements.

Bien évidemment, nous souhaitons à l'USAP de réussir pleinement sa saison 2009/2010.

Ce 9 janvier restera un très grand jour de consécration, de réussite pour notre collectivité et pour la Communauté de Communes du secteur d'Illibéris.

Le patrimoine public vient de s'enrichir de façon notable. Nos élus, quant à eux, après avoir traversé au cours de ces dernières années bien des doutes, voient enfin aujourd'hui la récompense de leurs efforts.

**E**n cette période traditionnelle des vœux, en vous accueillant nombreux et pour la première fois dans ce nouvel espace qui désormais vous appartient, **je ne vous cache pas que je suis ému, mais aussi très heureux et fier d'avoir fait le bon choix pour Bages, au bon moment.**

Dans le contexte actuel, je ne suis pas sûr que j'aurais eu le courage de demander à nos élus de s'engager pour un tel type d'investissement. La crise financière devenue rapidement mondiale a essaimé comme une traînée de poudre et a bouleversé notablement la donne financière des Etats.

Aujourd'hui, l'augmentation vertigineuse des déficits et de la dette publique qui prive la France de toute marge de manœuvre, nous plonge désormais, au mieux, dans un objectif de croissance molle pour demain, avec toutes les conséquences qui en découlent.

En outre, le projet de réorganisation territoriale et la disparition de la taxe professionnelle à compter de 2010 -qui va modifier sensiblement les sources de financement des collectivités- sont autant de signaux négatifs qui plaident pour que les élus se placent dans l'expectative pour le moment, plutôt que vers un franc engagement dans tous les dossiers à lourd financement.

À Bages, notre gestion rigoureuse des finances publiques depuis plusieurs années et la non-utilisation de la pression fiscale comme variable d'ajustement, nous laisse suffisamment de marges de manœuvre pour rester sereins et aborder 2010 sans modifier le schéma de développement de nos investissements. C'est pourquoi je demanderai que l'on soit très attentif aux dépenses de fonctionnement générées par "l'Espace Louis Noguères", afin d'éviter tout dérapage.

J'ai souvent indiqué que notre commune se classait, depuis plusieurs années, parmi les collectivités territoriales les moins endettées de sa catégorie démographique.

Je vous précise qu'à fin 2009, après avoir pris en compte sa part de financement dans cette nouvelle construction, la situation ne s'est pas modifiée notablement.

Le compte administratif 2009 fera ressortir une dette globale de 1 300 000 €, représentant moins de six mois de budget de fonctionnement. **Notre ratio de dette est inférieur à 350 € par habitant, alors qu'il s'établira vraisemblablement à plus du double pour la moyenne de la même catégorie démographique. C'est le signe fort de la bonne santé financière de notre commune, que nous ferons en sorte de préserver.**

Si j'ai été un peu long dans mes propos, c'est que je suis aujourd'hui un maire particulièrement heureux et cela me donne envie de partager plus longuement avec vous, ce moment privilégié.

Encore quelques instants pour :

➤ Remercier bien vivement l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la réalisation du projet, en particulier M. Kaiser architecte, le bureau d'études en charge de la coordination des travaux ainsi que toutes les entreprises qui sont intervenues ;

➤ Féliciter les élus de la Commission travaux qui ont suivi assidûment les réunions de chantier et notamment M. Bigourdan, Adjoint, pour son implication totale au suivi du projet ;

➤ Dire à M. Solé, Responsable des Services techniques, que les élus ont fortement apprécié son engagement durant toute la période de l'exécution du chantier ;

➤ Féliciter Isabel Mention pour son talent d'artiste. C'est elle qui a réalisé les trois fresques qui décoorent cette structure, mais aussi le logo de la Commune il y a déjà quelques années. Merci pour sa fidélité et son engagement pour son village ;

➤ Rendre hommage à tous ceux -et ils sont nombreux dans cette salle- qui s'investissent notamment dans les associations pour faire en sorte que notre commune soit toujours plus belle, plus accueillante, plus animée ;

➤ Mettre à l'honneur, l'ensemble des services municipaux y compris ceux rattachés à l'intercommunalité pour leur vigilante action au quotidien à la bonne marche du service public ;

➤ Saluer chaleureusement, en leur souhaitant la bienvenue, les Bagéennes et Bagéens, installés depuis peu dans la commune et à qui je souhaite intégration rapide, convivialité et joie de vivre parmi nous !

Après ce florilège de messages, avec les élus - que je remercie bien vivement pour leur engagement exemplaire et leur travail accompli à mes côtés- **nous vous présentons à tous, au seuil de cette nouvelle année, des vœux très chaleureux de bonheur, santé et prospérité pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.**

Nous formons également des vœux pour qu'en 2010, l'équilibre et la vitalité de l'organisation sociale dans notre commune continuent de s'affirmer.

Merci à tous pour votre extrême attention.



*Le Maire,*

*Serge SOUBIELLE*